

**Séances d'information destinées
aux tuteurs ou curateurs familiaux**
Dates et lieux des prochaines réunions

**« EXERCER la fonction de
TUTEUR, CURATEUR :
quels droits et devoirs ?
Les 1ères démarches »**

Le mercredi 11 octobre 2023
de 9h30 à 12h00
A RENNES
À la Maison des Associations
6, Cours des Alliés
Salle 201

**« EXERCER une mesure
d'Habilitation Familiale
Quels droits,
quelles démarches? »**

Le mercredi 29 novembre 2023
de 10h00 à 12h00
À RENNES
À la Maison des Associations
6, Cours des Alliés
Salle 201

**« EXERCER une mesure de protection :
Tutelle, curatelle, habilitation familiale
quels droits et devoirs ? Les 1ères démarches »**

Le mercredi 29 novembre 2023
de 14h30 à 16h30
A SAINT MALO
À la Maison de la Famille
1, Place de Bretagne (à proximité des halles de Rocabey)
Salle 3

Les séances d'information sont animées par des **professionnels**
du Dispositif de Soutien aux Tuteurs Familiaux

Pour participer à cette réunion, vous devez être préalablement inscrit.
Programme et inscription au verso

PROGRAMME

« **EXERCER LA FONCTION DE TUTEUR, CURATEUR :**
Quels droits et devoirs ?
Les 1ères démarches...»

« **EXERCER une mesure d'Habilitation Familiale**
Quels droits,
quelles démarches ?»

- Présentation des différentes mesures de protection
- Les premières démarches de l'aidant familial chargé d'une mesure de protection
- Information et consentement aux soins de la personne protégée
- Lieux et personnes-ressources selon situations gérées
- Questions, échange avec les Participants

Remise d'une documentation juridique et pratique

- Présentation de la mesure d'habilitation familiale
- Quels pouvoirs et quels effets ?
- Les premières démarches de l'aidant familial habilité
- Quelle responsabilité?
- Questions, échange avec les Participants

Remise d'une documentation juridique et pratique

COUPON-REPONSE

à retourner au dispositif de Soutien aux Tuteurs Familiaux—Inscription obligatoire (nombre de places limité)

M. Mme:

Adresse.....

Tél.* :

Adresse mail*:@.....

(*pour vous prévenir en cas d'annulation)

Participera à la séance du mercredi 11 octobre-Tutelle/Curatelle-(RENNES) OUI NON

Participera à la séance du mercredi 29 novembre-habilitation familiale -(RENNES) OUI NON

Participera à la séance du mercredi 29 novembre-mesures de protection-(ST MALO) OUI NON